



PROGRAMME FORMATION MISE À NIVEAU REGLEMENTATION EUROPEENNE - SCÉNARIO STANDARD STS 01

N°Déclaration d'activité 28500154150 auprès de la DREETS de Normandie
Exploitant Formateur déclaré DGAC n°ED9547
SIRET 50915339100040

Intitulé : Formation mise à niveau réglementation Européenne - Scénario standard STS 01

Objectifs : La formation de mise à niveau s'adresse aux personnes étant déjà télépilote en scénarios nationaux (S1 S2 S3) et souhaitant opérer en scénario Européen.

Prérequis pour suivre la formation : Avoir 16 ans révolus. Être télépilote en scénario national et avoir une Attestation de formation pratique (S1, S3) ou être titulaire de son CATT

Public concerné : Tout télépilote (age minimum 16 ans révolus) ayant déjà son CATT et son attestation de formation pratique au scénario nationaux (S1 S2 S3), désirant se mettre à niveau selon la nouvelle réglementation Européenne

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter le référent handicap, Mr Guillaume RIOU, au 06 98 21 32 10.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement : Salle de formation avec 1 PC par stagiaire, étude de cas, travaux pratiques, drone, QCM, support de remis au stagiaire via plateforme « ORA », cours sur "powerpoint", livret de progression.

Encadrement par instructeur professionnel télépilote.

1 PC par stagiaire. 3 stagiaires maximum par instructeur.

Moyens pour suivre son exécution et en apprécier les résultats : feuilles d'émargement, règlement intérieur, livret de progression, attestation de formation, questionnaires de satisfactions (à chaud et à froid).

Programme détaillé (durée 07 h sur 1 jours) :

Matin (3,5h) :

- Introduction aux nouvelles réglementations européennes
- Présentation des scénarios européens en catégorie ouverte et spécifiques
- Analyse du scénario standard STS 01.
- Zone contrôlée et volume opérationnel : construction et impact sur la mission
- Zone géographique de vol - zone de contingence et Ground Risk Buffer
- Construction du Manex - nouveau format et exigences réglementaires
- Introduction SORA et PDRA
- Etudes de cas et préparation de mission
- Démarches administratives et obligations réglementaires exploitant
- Construction d'un ERP

Après midi (3,5h) :

- Exercices pratiques sur sites de vols
- **VOL EN CONDITIONS NORMALES :**
- Etre capable de contrôler son environnement de vol
- Effectuer un décollage manuel en toute sécurité
- Mettre le drone en mode stationnaire
- Effectuer des virages coordonnés de grande envergure
- Effectuer des virages coordonnés de faible rayon
- Maintenir un vol horizontal à altitude constante
- Effectuer des changements de direction, d'altitude et de vitesse
- Suivre une trajectoire préétablie
- Ramener le drone à votre position lorsque sa distance de vol dépasse la limite de visibilité
- Gérer la procédure de retour automatique ou manuel au point de départ
- Connaître les méthodes pour utiliser des repères visuels externes afin d'estimer la distance et l'altitude du drone II-
- **GÉRER LES SITUATIONS ANORMALES :**
- Détecter une situation anormale
- Être capable de maintenir le contrôle de la trajectoire de vol du drone lors de situations anormales
- Acquérir les compétences nécessaires pour réagir et maintenir la sécurité en cas d'incursion de personnes dans la zone d'opération
- Savoir réagir en cas d'incursion d'un autre drone dans la zone d'opération

- Savoir réagir en cas d'incursion d'un aéronef habité dans la zone d'opération
- Savoir réagir en cas de crash de votre drone
- Méthodes pour récupérer le contrôle en cas de perte de liaison avec le drone